

# **Le ministère de l'Instruction publique : la réforme de l'enseignement secondaire**

*al-Siyasa, 12 décembre 1923*

Nous étions chez le ministre de l'Instruction publique il y a une semaine, et nous parlions de l'enseignement supérieur ; je ne sais plus très bien comment nous en sommes venus à l'enseignement secondaire et primaire. J'ai dit : « Ce sujet fera l'objet, avec Votre Excellence, d'un long entretien à part. » Le ministre a répondu : « Je serai heureux d'entendre cet entretien, et de lui donner tout le poids qu'il mérite. » Il semble que le moment soit venu d'ouvrir, avec Son Excellence, un premier fil de cet entretien ; les journaux ont en effet annoncé que le ministère de l'Instruction publique s'apprête à créer l'Université royale. Et quelle meilleure, quelle plus utile occasion de parler au ministre de l'Instruction publique de l'enseignement secondaire que la création même de l'Université royale ? Le ministre sait qu'une université est un édifice vaste et puissant, qui exige des fondations solides, et son unique fondation, c'est l'enseignement secondaire. Si cet enseignement secondaire n'est pas assez fort ni assez solide pour bien préparer l'esprit du jeune homme aux études théoriques avancées, alors l'enseignement secondaire n'a de valeur ni en lui-même, ni comme fondement des études théoriques avancées qu'on prétendrait y bâtir. Je ne crois pas devoir démontrer que le lien entre l'école secondaire et l'université est un lien fort ; ce lien est manifeste, et il suffit de noter que le premier but de la création d'une école secondaire est précisément de préparer l'étudiant qui en sortira pour entrer à l'université. Il suffit même de noter que certains pays d'Europe — parmi les plus expérimentés et les plus accomplis en matière d'enseignement — font de l'école secondaire une partie intégrante de l'université elle-même, non un institut séparé, de sorte que l'administration même qui supervise l'enseignement supérieur, connaissant parfaitement sa nature et ses besoins, supervise également l'enseignement secondaire, afin d'harmoniser les deux types d'enseignement, et de préparer convenablement l'esprit à tirer profit des enseignements supérieurs. L'enseignement secondaire, en France, n'est pas indépendant de l'université ; il en fait, au contraire, partie. Quand on emploie, en France, le mot « université », on y comprend à la fois l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire. L'Université de

Paris ne se limite pas aux facultés des lettres, des sciences, de médecine et de droit ; outre ces facultés, et les branches de spécialisation qui s'y rattachent dans ces hautes sciences, elle englobe toutes les écoles secondaires disséminées dans le département de la Seine — et dites de même des universités de Bordeaux, de Lyon, de Dijon, et des autres universités de France.

L'enseignement secondaire est donc le fondement de l'enseignement supérieur, et l'école secondaire le fondement de l'université. Si nous voulons que l'enseignement supérieur soit productif, et que nous ayons une université véritable, conforme à nos besoins, à nos espoirs et à notre dignité, alors la première chose à laquelle nous devons songer, c'est bien la réforme de l'enseignement secondaire, afin qu'il devienne le fondement d'un enseignement supérieur véritable. Cela ne signifie nullement que nous nous opposions à la création de l'Université, ni que nous attendions, pour la créer, la réforme préalable de l'enseignement secondaire ; nous avons déjà nos écoles supérieures, nous en avons besoin, et nous ne pourrions les suspendre pendant des années en attendant que l'enseignement secondaire soit réformé. Nous croyons au contraire que le plus grand bien réside précisément dans la création de cette Université — et même si sa création ne produisait, pour l'instant, rien de plus que l'unification de l'administration de l'enseignement supérieur et la garantie de son indépendance, cela seul mériterait d'être désiré et poursuivi. Nous ne nous opposons donc pas à la création de l'Université, et n'en réclamons pas le retard ; nous notons simplement, dès à présent, que les résultats de l'enseignement à l'Université resteront, comme le sont déjà les résultats de l'enseignement dans les écoles supérieures, insatisfaisants, peu convaincants, et inadaptés aux besoins et à la dignité du pays, tant que l'enseignement secondaire ne sera pas réformé, pour que l'enseignement supérieur puisse s'y bâtir sur une fondation solide.

C'est ce qu'avait déjà pressenti la commission constituée il y a quelques années pour élaborer le projet de l'Université royale : elle détailla les diverses insuffisances de l'enseignement secondaire, et proposa une méthode pour y remédier — la création d'une section d'enseignement intermédiaire, entre le secondaire et le supérieur, dont le but serait de corriger les lacunes de l'enseignement secondaire, et de rattraper ce que l'étudiant aurait manqué à l'école secondaire, de sorte qu'il arrive à l'enseignement supérieur convenablement préparé. Il apparaît que le ministère de l'Instruction publique a accepté cette idée et s'en est trouvé convaincu ; il semble même l'avoir déjà mise en œuvre, à

un moment donné, et compter la réaliser une fois l'Université royale créée, comme on le dit ces jours-ci. Et le ministère de l'Instruction publique n'est pas seul à avoir eu cette idée : l'Université égyptienne, elle aussi, a ressenti l'insuffisance de l'enseignement secondaire, ses propres professeurs se plaignant de la faiblesse des étudiants se présentant aux cours avancés de littérature, de philosophie et d'histoire, et ont proposé au conseil d'administration de l'Université la création d'une section préparatoire pour la Faculté des lettres.

L'idée est, en elle-même, acceptable — mais à condition qu'elle demeure provisoire, jusqu'à ce que l'enseignement secondaire soit réformé. Si l'on venait à adopter cette idée comme une idée définitivement valable, et à établir, dans l'enseignement égyptien, ce principe — celui de créer un enseignement intermédiaire entre l'université et l'école secondaire —, ce serait là, sans nul doute, un mal : un mal, parce que cet enseignement intermédiaire n'a aucune valeur en lui-même, n'étant ni de l'enseignement secondaire ni de l'enseignement supérieur ; et un mal, parce qu'il produirait de mauvais résultats. Certains élèves des écoles secondaires se contenteront du certificat d'études secondaires et se tourneront vers le travail, et ces élèves, porteurs du certificat secondaire et s'en contentant, resteront bien loin d'avoir acquis ce qu'il faut nécessairement acquérir pour recevoir un véritable enseignement secondaire. D'autres passeront ensuite par cet enseignement intermédiaire, et, une fois son diplôme obtenu, se détourneront de l'enseignement supérieur et s'en contenteront. Naîtra alors une classe de jeunes gens que nous n'avons jamais connue jusqu'ici — ni la classe des porteurs du certificat secondaire, ni celle des porteurs du diplôme supérieur, mais une classe intermédiaire. Le résultat de tout cela sera de multiplier le nombre de ceux que nous pourrions appeler des demi-instruits. L'enseignement primaire nous fournira un groupe, l'enseignement secondaire un autre, l'enseignement intermédiaire un troisième, et tous ces groupes différeront en force d'esprit et en justesse de jugement, dans la mesure même où ils différeront par ce qu'ils auront acquis dans leurs différentes écoles. Le danger que cela représente pour notre vie sociale est considérable.

L'intérêt même de l'enseignement supérieur exige donc la réforme de l'enseignement secondaire, et notre intérêt social exige également la réforme de cet enseignement secondaire. Il ne fait aucun doute que le ministère de l'Instruction publique ferait le plus grand bien en adoptant comme principe directeur celui-ci : que chaque degré de l'enseignement

soit valable sous deux aspects — suffisant, d'une part, comme moyen d'accès au degré suivant, et, d'autre part, tel que celui qui le possède puisse s'en contenter pour lui-même. Il est manifeste que notre enseignement secondaire est dépourvu de ces deux qualités : il ne suffit pas comme moyen d'accès à l'enseignement supérieur — le gouvernement lui-même le reconnaît —, et il ne suffit pas non plus à celui qui voudrait s'en contenter. La vie des détenteurs du certificat secondaire dans les bureaux du gouvernement en témoigne, leur rang dans la vie publique en témoigne également, et la comparaison entre ce qu'ils étudient et ce qu'étudient leurs homologues en Europe, tant en quantité qu'en qualité — comme diraient les logiciens — en témoigne aussi, et ne laisse place à aucun doute. Il faut donc réformer l'enseignement secondaire, entreprendre cette réforme dès maintenant, non demain, ni après-demain, de sorte que quelques années à peine s'écoulent avant que la réforme ne soit achevée, et que l'Université trouve, parmi les détenteurs du certificat secondaire, des étudiants véritablement compétents, capables de se détourner de l'enseignement intermédiaire pour se tourner vers l'enseignement supérieur pur.

Mais quelle devrait être la méthode de cette réforme ? J'avoue ne pouvoir, à moi seul, indiquer cette méthode ; j'espère même que le ministre de l'Instruction publique et ses collaborateurs reconnaîtront avec moi qu'aucun de nous, seul, ne saurait trouver ou indiquer cette méthode, et qu'il nous faut nécessairement recourir à l'aide de spécialistes européens. Nous revenons ici à ce que nous avons demandé, l'été dernier, à Son Excellence le ministre de l'Instruction publique : le recours à des conseillers techniques européens pour les affaires de l'enseignement, à tous ses degrés. Il n'y a rien de honteux à reconnaître nos propres lacunes, dès lors que nous œuvrons à les combler, et l'indépendance, ou le désir d'indépendance, ne signifie pas nous prétendre infaillibles et nous contenter de ce que nous avons, jusqu'à ce que des preuves manifestes viennent établir que cela ne suffit pas. Il faut donc consulter des spécialistes. Si j'étais autorisé à faire une proposition au ministre de l'Instruction publique, je lui demanderais d'étudier les systèmes d'enseignement secondaire en France, en Angleterre, en Allemagne et en Amérique, de les comparer à nos propres besoins, et de choisir, parmi ces systèmes, celui qui convient le mieux à ces besoins. Une fois ce choix fait, il pourrait alors désigner un ou plusieurs spécialistes ayant parfaitement maîtrisé ce système, pour étudier, avec les spécialistes du ministère de l'Instruction publique, le système de l'enseignement secondaire en Égypte, et proposer les réformes qu'ils

jugeraient utiles pour cet enseignement.

Je crois que cette voie, et elle seule, peut garantir la réforme de l'enseignement secondaire et l'édification de l'Université sur des fondations solides. Je le crois, et j'y appelle, et je pense que le ministre ferait le plus grand bien en se mettant au travail sans délai, de sorte que quelques semaines à peine s'écouleraient avant que ce spécialiste, ou ces spécialistes, ne soient en Égypte, et que l'on puisse commencer à mettre en œuvre le nouveau système d'enseignement secondaire dès l'année prochaine. Je ne veux pas conclure ce texte sans présenter au ministre de l'Instruction publique mes plus sincères félicitations pour la victoire qu'il vient de remporter : il est parvenu à ce qu'il voulait, rattachant l'ensemble des écoles supérieures à son propre ministère — succès dont nous avons déjà démontré, ailleurs, l'utilité et la nécessité.